



DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL

**Commission Départementale de l'Arbitrage
Pôle Administratif**

PROCÈS-VERBAL N° 13

SAISON 2019/2020

* * *

**COMMISSION DEPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE
Réunion administrative des sections
Mardi 19 Mai 2020
En VISIOCONFERENCE**

Présents : Arnaud BEAUCAMP, Christian BERNARD, François GABORIAU, Kévin MARTINEAU
Francis MEUNIER, Michel PELLETIER.

Excusés : Jean Jacques GAZEAU- Fabrice VALERO

* * * * *

1. Point sur les sections « désignations » :

Désignations des arbitres seniors : Christian BERNARD

Après avoir été perturbée par des conditions météorologiques inédites d'octobre 2019 à mars 2020, la saison 2019/2020 a été brutalement interrompue définitivement le 13 mars par une crise sanitaire due à la « COVID-19 ».

Malgré cela, nos arbitres ont montré un état d'esprit remarquable suite aux très nombreux matchs reportés chaque dimanche, ils ont été également très attentifs aux convocations inhabituelles de dernière minute et le responsable des désignations tient à les remercier.

Voici une synthèse, par catégorie, du nombre de matchs réalisés pour chaque arbitre « seniors » et « JAD », au 31 janvier 2020 (les arbitres qui ont été indisponibles pour une longue durée, pour raisons médicales ou autres ont été enlevés).

DISTRICT 1 : 25 arbitres dont 1 en AS et 1 en arrêt médical plus de 3 mois

Le nombre de matchs arbitrés varie de 13 à 21 matchs, pour une moyenne de 17 matchs. 14 arbitres sur 23 ont arbitré 17 matchs et plus.

DISTRICT 2 : 36 arbitres dont 4 en arrêt longue durée

Le nombre de matchs arbitrés varie de 13 à 22 matchs, pour une moyenne supérieure à 17 matchs. 19 arbitres sur 32 ont arbitré 17 matchs et plus.

DISTRICT 3 : 40 arbitres dont 2 en AS et 6 en arrêt longue durée

Le nombre de matchs arbitrés varie de 13 à 21 matchs, pour une moyenne de 17 matchs. 16 arbitres sur 32 ont arbitré 17 matchs et plus.

DISTRICT 4 : 43 arbitres dont 5 en arrêt longue durée

Le nombre de matchs arbitrés varie de 8 à 21 matchs, pour une moyenne supérieure à 14 matchs. 26 arbitres sur 38 ont arbitré 14 matchs et plus.

AAD1 : 15 arbitres dont 1 en arrêt médical plus de 3 mois

Le nombre de matchs arbitrés varie de 12 à 20 matchs, pour une moyenne de 16 matchs. 10 arbitres sur 14 ont arbitré 16 matchs et plus.

AAD2 : 9 arbitres dont 1 en arrêt longue durée

Le nombre de matchs arbitrés varie de 15 à 21 matchs, pour une moyenne de 18 matchs. 5 arbitres sur 8 ont arbitré 18 matchs et plus. Meilleure moyenne de toutes les catégories.

DISTRIT JAD : 43 arbitres dont 2 en AS et 1 en arrêt longue durée

Le nombre de matchs arbitrés varie de 6 à 20 matchs, pour une moyenne de 13 matchs. 27 arbitres sur 40 ont arbitré 13 matchs et plus. Moyenne tout à fait remarquable car ces jeunes arbitres sont encore nombreux à remplir également la fonction de joueur pour leur club.

La synthèse concernant les arbitres stagiaires seniors, jeunes et Futsal n'a pu être réalisée car il y avait trop de disparité entre les arbitres, vis-à-vis des dates des formations initiales. Pour exemple, les arbitres reçus en décembre et en janvier n'ont pu être convoqués qu'une à deux fois seulement.

Si la saison n'avait pas été interrompue prématurément, je pense que nous aurions connu une saison exceptionnelle concernant les désignations. Il y a eu très peu d'absence non excusée et nos arbitres sont de plus en plus motivés et assidus aux convocations.

Désignation jeunes arbitres : François GABORIAU

Cette saison a vu une plutôt bonne assiduité des arbitres JAD titulaires avec un nombre de matchs effectués globalement satisfaisant jusqu'au 15 mars et l'interruption de la saison. Cette motivation a permis à plusieurs jeunes d'évoluer en sénior et aussi de progresser au sein des catégories jeunes.

Le bilan est plus contrasté pour les JAD stagiaires : beaucoup de matchs reportés durant l'hiver et un manque de régularité, d'assiduité de plusieurs arbitres, notamment ceux qui jouent aussi, n'ont pas permis à plusieurs d'entre eux de réaliser beaucoup de matchs avant le 15 mars. 2 arbitres n'ont même pas réalisé un seul match et plusieurs 1 ou 2 matchs seulement.

Une difficulté demeure sur la situation des très jeunes arbitres (-15 ans), souvent joueurs, et leur désignation.

Les arbitres JAD ont tous été observés au moins une fois, et même plusieurs fois pour les jeunes du pôle espoir. Beaucoup d'arbitres stagiaires n'ont pas été vu du fait de l'interruption et seront donc vus prioritairement au début de la prochaine saison. Remerciements au groupe d'observateurs pour leur souplesse dans les désignations et leur disponibilité.

2. Point sur les observations seniors: Kevin MARTINEAU

D1 :

23 arbitres devant être observés dans cette catégorie, 2 fois chacun. Dernières observations pris en compte le dimanche 8 mars avant l'arrêt définitif de la saison. Ils ont été vus par 3 observateurs.

Au total :

- 6 arbitres ont eu 2 observations
- 16 arbitres ont eu 1 observation sur les 2
- 1 arbitre n'a pas eu d'observation

D2 :

32 arbitres devant être observés dans cette catégorie, 2 fois chacun. Dernières observations pris en compte le dimanche 8 mars avant l'arrêt définitif de la saison. Ils ont été vus par 5 observateurs.

Au total :

- 16 arbitres ont eu 2 observations
- 15 arbitres ont eu 1 observation sur les 2
- 1 arbitre n'a pas eu d'observation

D3 :

36 arbitres devant être observés dans cette catégorie, 2 fois chacun. Dernières observations pris en compte le dimanche 8 mars avant l'arrêt définitif de la saison. Ils ont été vus par 6 observateurs.

Au total :

- 18 arbitres ont eu 2 observations
- 16 arbitres ont eu 1 observation sur les 2
- 2 arbitres n'ont pas eu d'observation

A noter l'arrêt d'un observateur à la trêve hivernale pour des raisons personnelles (effectif passant de 7 à 6 observateurs pour la fin de la saison), ce qui a eu pour conséquence d'annuler les 3 observations qui avaient été faites précédemment par cet observateur. Les 3 arbitres ont été prévenus qu'ils allaient être revus 2 autres fois.

D4 :

16 arbitres devant être observés dans cette catégorie, 1 fois chacun. Dernières observations pris en compte le dimanche 8 mars avant l'arrêt définitif de la saison. Ils ont été vus par 3 observateurs.

Au total :

- 14 arbitres ont eu leur observation
- 2 arbitres n'ont pas eu d'observation

AAD1 :

14 arbitres devant être observés dans cette catégorie, 1 fois chacun. Dernières observations pris en compte le dimanche 8 mars avant l'arrêt définitif de la saison. Ils ont été vu par 2 observateurs.

Au total :

- 12 arbitres ont eu leur observation
- 2 arbitres n'ont pas eu d'observation

AAD2 :

8 arbitres devant être observés dans cette catégorie, 1 fois chacun. Dernières observations pris en compte le dimanche 8 mars avant l'arrêt définitif de la saison. Ils ont été vus par 2 observateurs.

Au total :

- 7 arbitres ont eu leur observation
- 1 arbitre n'a pas eu d'observation

Stagiaires:

29 arbitres devant être observés dans cette catégorie, 1 fois chacun. Dernières observations pris en compte le dimanche 8 mars avant l'arrêt définitif de la saison. Ils ont été vus par les observateurs D3 & D4.

Au total :

- 18 arbitres ont eu leur observation
- 11 arbitres n'ont pas eu d'observation

→ Les arbitres n'ayant pas été observés avant l'arrêt de la saison, seront vus en priorité sur la saison 2020/2021.

Observations « conseils »:

Il ya eu 6 observations « conseils » effectuées cette saison en séniors, par Damien Morineau et Arnaud Beaucamp.

Observations n'ayant pas eu lieu, ou n'ayant pu aller à leur terme :

- En D2, 1 observation non faite pour cause d'arrêt municipal avant la rencontre.
- En D3, 3 observations non faites pour cause d'arrêt municipal avant la rencontre, et 1 observation non terminée pour cause de match arrêté à la mi-temps (terrain impraticable).
- En D4, 1 observation arrêtée en cours de match pour cause de blessure de l'arbitre.

Bilan :

→ La saison s'est très bien déroulée, malgré le grand nombre de matchs reportés, où il aura fallu effectuer pas mal de changement de dernière minute.

A noter qu'il n'y a eu aucune absence d'observateur ou d'arbitre observé (non prévu) durant la saison.

- **Merci à tous les observateurs pour leur assiduité et leur sérieux tout au long de la saison.**

SAISON 2020/2021:

→ Pour la saison prochaine 19 des 20 observateurs repartent. L'effectif pour la saison 2020/2021 sera identique compte-tenu de l'arrivée d'un nouvel observateur.

Saison FUTSAL 2019/2020 :

→ La saison s'est très bien déroulée dans l'ensemble. Pas d'absence injustifiée à signaler.

La saison a démarré avec 2 arbitres (Céline PLANCHET & Linda COYAC), intégration à partir de mi-novembre d'un 3ème arbitre (Jérôme MOUSTEY).

→ Après avoir effectué la FIA Futsal en janvier, 2 nouveaux arbitres ont intégré le groupe des arbitres futsal de district et ont commencé à arbitrer en février.

Observations :

→ Tous les arbitres futsal ont été observés au moins une fois, y compris les arbitres stagiaires qui ont eu leur observation « conseil ».

Merci à Florent BRUNET qui a pu aller observer les arbitres de district, et merci également à Aurélien PLANCHET & Olivier PERRAUDEAU, qui ont pu épauler les arbitres stagiaires sur leur 1^{er} match officiel, en effectuant une observation « conseil ».

Saison 2020-2021 :

→ Pour la saison à venir, impossible de se prononcer sur le nombre d'arbitres qui officieront, à ce jour nous n'enregistrons aucun départ officiel, ni aucun retour.

3. Point sur les pénalités : Francis MEUNIER.

La CDA remercie les arbitres pour l'application des informations données lors des stages de la saison 2019-2020

1 arbitre est pénalisé conformément au Règlement Intérieur.

4. Point Lois du jeu: Francis MEUNIER.

- **Matches arrêtés**

11 matchs ont été arrêtés et fait l'objet d'un PV transmis à gestion des compétitions.

- 4 suite à grave blessure et intervention des pompiers et SAMU
- 2 par arrêt de l'arbitre
- 3 par abandon du terrain
- 2 pour équipe réduite à moins de 8 joueurs

- **1 Réserve technique**

- **1 Audition d'arbitre**

5 .Classement des arbitres et fin de saison 2019-2020 : Arnaud BEAUCAMP **Lettre d'informations adressée à tous les arbitres (Additif au règlement intérieur de l'arbitrage)**

Calendrier Fin de saison 2019-2020

La situation de crise sanitaire empêchant l'organisation des examens de ligue conformément au calendrier initial et avant la fin de saison 2019/2020, la CRA décide que ceux-ci seront organisés éventuellement en septembre 2020. Il est précisé que ce report compte pour la saison 2019/2020. Par ailleurs, s'agissant de l'épreuve physique pour l'ensemble des arbitres de District initialement programmée fin de saison (27 et 28 juin), elle est également reportée pour la même raison en début de saison 2020/2021 lors d'une séance spécifique ou durant le stage de rentrée par catégorie. Les arbitres recevront courant le mois de Juin une note sur l'organisation du test physique et du stage de rentrée en fonction des consignes gouvernementales.

Modalités de clôture de la saison 2019/2020

La commission,

Considérant la crise sanitaire actuelle,

Considérant la décision du Comité Exécutif de la FFF, en date du 16 avril 2020 d'arrêter définitivement à la date du 13 mars 2020 les diverses compétitions

Considérant que l'arrêt de l'ensemble de ces compétitions a empêché les observateurs départementaux de réaliser l'ensemble des observations et supervisions prévu dans chaque catégorie par le Règlement intérieur de la CDA,

Considérant, néanmoins, qu'un nombre significatif d'observations a été réalisé avant l'arrêt des championnats départementaux, permettant ainsi d'obtenir des classements conformes à la saison sportive des arbitres évalués.

Considérant le Titre 13 du Règlement Intérieur de la CDA homologué par le Conseil de District. La CDA se réserve le droit de procéder à des avenants sous forme de PV homologués pour aménager, ou actualiser certaines décisions et d'examiner et régler les cas non prévus du présent Règlement Intérieur.

Considérant l'article Annexe 10 du Règlement intérieur de la CDA qui prévoit le mode de calcul de la note de fin de saison, indique la mention suivante : « En cas d'impossibilité d'appliquer cette méthode, le CDA décidera des mesures à prendre ».

Par ces motifs, la CDA propose d'actualiser son RI 2019/2020 et demande l'homologation du Comité Directeur du District, les éléments de décisions suivantes pour le classement des arbitres :

Décide de ne faire aucune descente

Décide que les arbitres n'ayant pas été observés pour raison médicale ou autre raison seront classés dans la même catégorie durant la saison 2020/2021

Décide pour palier aux arrêts de certains arbitres en fin de saison et surtout à l'élargissement du groupe de D1 de 24 à 30 arbitres (pour satisfaire les demande de la CRA en arbitres), d'effectuer des montées, ce qui engendre obligatoirement des montées dans toutes les divisions seniors.

La Commission Départementale de l'Arbitrage :

Décide que tout arbitre, ayant eu une pénalité pour une absence non excusée, un manque ou un envoi tardif du rapport d'exclusion au cours de la saison 2019/2020, ne pourra pas prétendre à une montée en division supérieure.

Considérant pour les effectifs ayant réalisé des observations qu'il apparait juste et équitable, compte tenu de l'avancement important de la saison sportive au moment de son arrêt, de déterminer des classements sur la base des observations réalisées avant cette date mais seulement sur la première observation. La deuxième observation étant annulée.

Décide d'appliquer pour les catégories classées au rang la méthode suivante :

En D1, aucune montée (sauf candidats Ligue) et aucune descente.

En D2, 5 observateurs sont attribués pour cette division.

Les premiers de chaque observateur seront choisis.

Les 5 arbitres seront départagés ensuite par la note écrite du stage. En cas d'égalité le nombre de match arbitré cette saison, sera pris en compte en y intégrant les matchs remis.

Si les 5 premiers ne couvrent pas tous les besoins, nous passerons au même principe pour

les arbitres classés deuxième.

En D3, 6 observateurs sont attribués pour cette division.

Les premiers de chaque observateur seront choisis.

Les 6 arbitres seront départagés ensuite par la note écrite du stage. En cas d'égalité le nombre de match arbitré cette saison, sera pris en compte en y intégrant les matchs remis.

Si les 6 premiers ne couvrent pas tous les besoins, nous passerons au même principe pour les arbitres classés deuxième.

Les meilleurs JAD ayant l'âge d'intégrer les seniors seront classés D3.

Les meilleurs stagiaires seront classés D3 (note au dessus de 14)

En D4, 3 observateurs sont attribués pour cette division.

Les premiers de chaque observateur seront choisis.

Les 3 arbitres seront départagés ensuite par la note écrite du stage. En cas d'égalité le nombre de matchs arbitrés cette saison, sera pris en compte en y intégrant les matchs remis.

Si les 3 premiers ne couvrent pas tous les besoins, nous passerons au même principe pour les arbitres classés deuxième.

Les arbitres JAD ne seront pas classés.

En tout état de cause, il est précisé que ces critères ne peuvent limiter le pouvoir d'appréciation de la Commission à qui, il appartient de statuer sur chaque situation particulière.

Les classements

Ils seront publiés sur le site internet du District le vendredi 5 juin 2020.

5. Courriers reçus.

VRILLONNEAU Richard : arrêt des observations jusqu'à fin de saison

GABORIT Christophe : demande pour être arbitre assistant- avis favorable

FERRET Bruno : Pris connaissance

FORTINEAU Kevin : Candidature à l'examen Ligue

MERCIER Julien : Arrêt de l'arbitrage

SERRA Mickaël : Suite à un 1^{er} courrier, continuation de l'arbitrage

CHAILLOU Olivier : Pris connaissance

MALIDIN Patrick : Arrêt de l'arbitrage- Remerciements pour les 25 années consacrées à l'arbitrage

TRICHET Michel : Candidature observateur arbitre - Avis favorable

ROSTAN Kévin : Pris connaissance

TCHAM Roger : Pris connaissance

LECLERC Vincent : Pris connaissance

MOTTARD Thierry : Arrêt de l'arbitrage- Remerciements pour les 23 années consacrées à l'arbitrage

PELE Jean François : Arrêt de l'arbitrage- Remerciements pour les 16 années consacrées à l'arbitrage

DENECHERE Ghislain : Arrêt de l'arbitrage- Remerciements

THIERY Pascal : Arrêt de l'arbitrage- Remerciements

DAVIET Antonio : Demande année sabbatique (La CDA prendra en compte l'avis médical)

6. Organisation CDA pour la saison 2020-2021

Suite à une évolution de sa carrière professionnelle, François GABORIAU cessera sa fonction de désignation des jeunes arbitres pour la prochaine saison et sera remplacé par Jean François DELAVERGNE et David BOTTON.

La CDA tient à remercier François GABORIAU pour son investissement et la qualité de relation qu'il a su entretenir et lui souhaite pleine réussite dans son nouveau travail.

7. Questions diverses

L'Examen Ligue aura lieu en Septembre 2020 (lieu à définir)

Prochaine réunion administrative des sections sur convocation

Le Président de la CDA

Arnaud BEAUCAMP

Le Secrétaire de séance

Michel PELLETIER